Canadian Advisory Council on the Status of Women

1991-92 Estimates

Part III

Expenditure Plan

91-03453/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1991

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1992-III-64
ISBN 0-660-56291-X

1991-92 Estimates

Part III

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives, and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92 4
B. Use of 1989-90 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92
   1. Highlights 6
   2. Summary of Financial Requirements 6
B. Recent Performance
   1. Highlights 7
   2. Review of Financial Performance 7
C. Background
   1. Introduction 8
   2. Mandate 8
   3. Program Objective 9
   4. Program Description 9
   5. Program Organization for Delivery 9
D. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 12
   2. Initiatives and Update on Previously Reported Initiatives 12
E. Program Effectiveness 14
F. Performance Information and Resource Justification 17

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 21
   2. Personnel Requirements 21
   3. Net Cost of Program 23
B. Topic Index 24

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92—Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1991-92 Main Estimates	1990-91 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women		
30	Program expenditures	**3,573**	3,540
	Total Agency	**3,573**	3,540

Vote—Wording and amount

Vote (dollars)		1991-92 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women	
30	Advisory Council on the Status of Women—Program expenditures	**3,573,000**

Program by Activity

(thousand of dollars)	1991-92 Main Estimates			1990-91 Main Estimates
	Budgetary		Total	
	Operating	Capital		
Advisory Council on the Status of Women	3,548	25	**3,573**	3,540

B. Use of 1989-90 Authorities—Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Advisory Council on the Status of Women			
30	Program expenditures	3,388,000	3,388,000	**3,384,332**
	Total Program—Budgetary	3,388,000	3,388,000	**3,384,332**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92

1. Highlights

During 1991-92, the Council will:

- initiate long-term studies on health and women's well-being and on the issue of divorce and family law reform; (see pages 13, 20)

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	**3,573**	3,540	33
Person-years*	**44**	44	—

*See Figure 8, page 22 for additional information on person-years.

Explanation of Change: The financial requirements for 1991-92 are 0.9% or $33,000 higher than the 1990-91 forecast expenditures dated November 30, 1990. This increase is due primarily to the net effect of an allowance for a salary cost increase of $38,000, a reduction of $38,000 due to the removal of federal sales tax funding from existing reference levels, and an allowance for inflation of $33,000, based on supplementary funding authorized in 1987-88.

B. Recent Performance

1. Highlights

The Council in 1990-91:

- launched 2 major studies; one on Women and Labour Market Poverty and the other on Women as Entrepreneurs. (see page 19)

- undertook a survey on the concerns of adolescent women. (see page 13)

During 1989-90, the Council:

- launched *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?* which analyses sex equality court decisions taken during the three years since section 15 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* came into effect. (see page 12)

- held its consultation meeting (symposium), with representatives of national women's groups, on women's economic status. (see page 14)

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Main Estimates	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	3,384	3,388	(4)
Person-years*	44	44	—

*See Figure 8, page 22, for additional information on person-years.

C. Background

1. Introduction

The Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women and provides ongoing advice to the government. The independent research conducted by the Council, which it publishes as books, background papers, and briefs, serves as the basis for recommendations on the broad spectrum of women's concerns. The Council retains the right to publish its views without ministerial consent. An Annual Report outlining the activities of the Council is tabled by the Minister.

The Canadian Advisory Council on the Status of Women occupies a distinct position among organizations working to improve the status of women in Canada. Activities complementary to those of the Council are carried on by a range of organizations. Within the federal arena, three organizations have significant responsibilities:

- Status of Women Canada provides day-to-day advice and support to the Minister Responsible for the Status of Women; carries out policy and program analysis and development for the Minister; and informs women's organizations and the general public on federal policies and programs concerning the status of women;

- the Women's Bureau at Labour Canada carries out research and develops policies related to the impact of the *Canada Labour Code* on women in the labour force; and

- the Women's Program at Secretary of State is responsible for administering grants to non-governmental women's organizations at the national, regional, and local levels.

2. Mandate

In its report tabled September 28, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order-in-Council PC 176-781, which stipulates that the Council is considered to be:

- an agent of Her Majesty in right of Canada; and

- a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the *Public Service Superannuation Act*.

The Council's mandate is:

- to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women; and

- to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate.

3. Program Objective

The objective of the Canadian Advisory Council on the Status of Women is to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women.

4. Program Description

The Council provides the federal government with advice on the impact of existing policies and programs as well as on the development of new measures to improve the status of women in Canada; undertakes and publishes research on issues of interest and concern to women with the view to achieving needed reform; informs the general public on key issues; promotes an awareness of these issues through public and media relations; and contributes to the development of a substantive body of Canadian resource material on women's issues.

Facilities and services offered by the Council are as follows:

- the national office in Ottawa, and the regional offices in Montreal and Calgary, provide women with access to information and publications;
- a Documentation Centre provides extensive research material on women's issues;
- the Council provides information to more than 10,000 individuals and many women's groups through the use of specialized mailing lists.

5. Program Organization for Delivery

Organization Structure: The Program was divided into four sections: Research, Publications, Public Affairs, and Administration. Recently, a change in structure amalgamated our Publications, Public Affairs, and Distribution (formally part of Administration) functions into one area of responsibility: the Communications Section. This organizational change enhances program delivery; it does not affect the Council's mandate, size, or usual activities.

Research: The Research Section is responsible for original research undertaken for Council publications. The section also analyses policies of interest to the Council and prepares recommendations for consideration by the Council. The Research Section organizes consultations with special constituencies of women, and writes briefs addressed to parliamentary committees, special task forces, and commissions of inquiry.

To carry out its duties, the Research Section maintains liaison with universities, women's groups, scholarly organizations, and independent researchers. Its work is aided by a Documentation Centre, which is also open to the public.

Communications: The Communications Section manages the production of the Annual Report and all Council documents including editing, translation, design, and printing. Documents are produced in various formats, including books, booklets, background papers, and fact sheets. All documents are published in both official languages. The translation unit, within this section, is also responsible for all Council translation needs.

This Section is also responsible for promoting public awareness of the Council's research. It prepares news releases, undertakes media and government liaison, responds to inquiries from the media and the public, and coordinates the President's interviews, promotional tours, speaking engagements, and communications briefing notes.

A national distribution system for the Council's documents is computerized to deal more efficiently with a high demand for publications. The system continues regular mailings to libraries throughout Canada, special arrangements with federal agencies regarding specific documents, and mailings to women's and other relevant interest groups.

Administration: The Administration Section comprises all administrative functions including personnel, finance, facilities management, and support to the President's office and to Council members.

Regional Offices: The major portion of Council services is provided through the national office in Ottawa, but the Council maintains an effective regional presence through the offices of the Vice-presidents in Calgary and Montreal. These offices promote the Council's research in the regions, monitor issues, participate in relevant meetings, and provide reference facilities for individuals and organizations.

Council Members: The 27 Council members are appointed by Order-in-Council for a three-year term. They attend quarterly Council meetings to define priority issues, identify target groups, propose alternative ways of addressing problems, and discuss and evaluate these alternatives. Members sit on committees dealing with legal, social, and economic issues. Issues analysis is crucial in assisting Council members develop policy recommendations and thus fulfill the Council's mandate of advising the federal government on issues of concern to women. The Advisory Council's Annual Report contains further information on Council members and operations of the organization.

Figure 3: 1991-92 Resources by Responsibility Centre

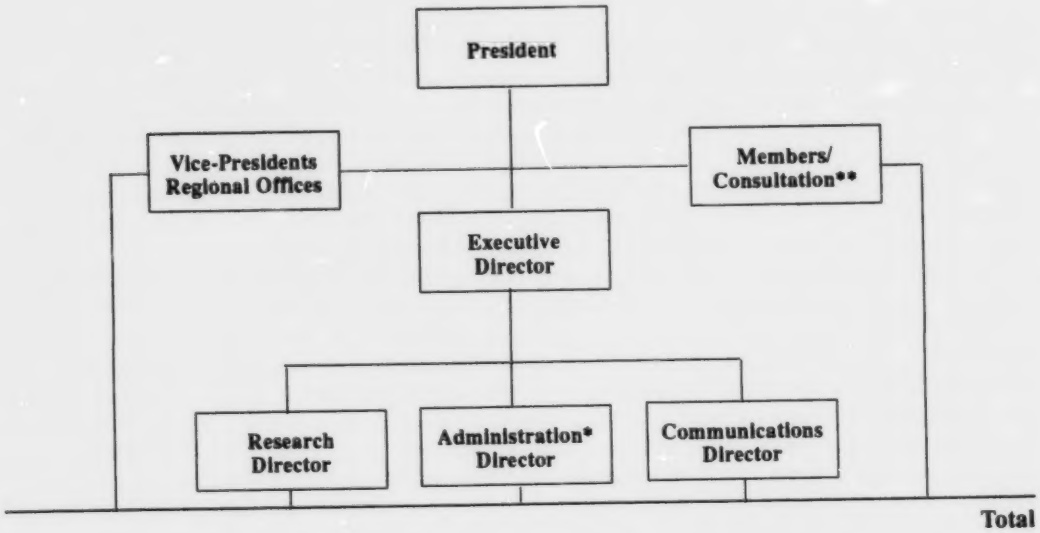

						Total
($000)	411	767	1,069*	1,049	277	3,573
Person-Years	6	10	14.5*	13.5	---	44

*includes resource requirements for the President's Office and the Executive Director.
**includes resource requirements for consultations with women's groups.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Economic Reality: The 1980s witnessed an escalation in the number of women, especially married women, entering the paid labour force. As women enter the 1990s, we are reaching an understanding of the many obstacles that continue to impede women's economic equality. Women have always worked, both within and outside the home, and now make up nearly half of Canada's paid labour force, yet there is a history of inadequate recognition and compensation of women's work. Women continue to be seen as secondary earners whose wages merely supplement the primary breadwinners'. Women's work in the paid labour force is undertaken in situations designed to accommodate the lives of male workers, whose home and child-care responsibilities, all too often, are different than women's. Most women's jobs are still at the lowest-paid levels, are temporary, part-time, and unskilled. Full-time jobs are unavailable to many women who need them. A few of the factors that perpetuate women's low incomes and, in all too many cases, their poverty, include: lack of economic recognition for work done in the home, inadequate child care, cutbacks in unemployment insurance, insufficient pensions for the elderly, a disproportionate tax burden, and the high cost of divorce and undelivered support payments.

Social Reality: Although it is difficult to separate women's social reality from the economic, a number of trends in this area are evident. Many groups of women, including racial minority women, immigrant women, women with disabilities, and Aboriginal women, are underrepresented, and their experiences of racism, sexism, and discrimination not acknowledged. Many women live in a climate of fear, with the real threat of violence both on the streets and within their homes. Although control over reproductive health and access to reproductive health services, including abortion, is a primary determinant of women's well-being, women lack both that control and that access. The rigid demands and inflexible timetables of both workplaces and households create physical strain and emotional exhaustion as women attempt to juggle endless tasks, responsibilities and demands. Housing costs and shortages have a tremendous impact on women, as does the terrible reality of homelessness.

Legal Reality: Women are relying increasingly on legal remedies to redress centuries of discrimination. Some observers argue that the courts will not serve women well, and that women should look elsewhere, particularly to political institutions, to activate the changes that will be required to achieve equality. However, because women have been underrepresented in all of society's institutions — economic, social, legal, and political — equality must be pursued on all these fronts simultaneously. The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* has introduced a new era of legislation to Canada, but research undertaken by the Council has found that the majority of section 15 (equality rights) cases have very little to do with equality. The Council is also studying a wide range of criminal legislation, which directly affects the status of women in Canada. For example, the Council will continue to monitor sexual assault and divorce legislation.

2. Initiatives and Update on Previously Reported Initiatives

In 1989-90, Council members adopted a strategic plan which will take the Council into the mid-1990s. The research workplans are based on the economic, social, and legal realities facing women and their families in Canada today. The publication, *Researching for Equality: The CACSW 1990-93 Research Action Plan*, was published in December 1990 and outlines the major issues facing women in Canada and ways in which the Council will research these issues and bring them to the attention of the public and policy-makers.

Economic Development: Existing taxation structures and policies do not match current realities and values. In 1991-92, the Council will continue its analysis of taxation policy from an historical perspective, which will facilitate analysis of contemporary developments. This study was undertaken in 1990-91, and is progressing as planned. The Council also continues to explore proposals for labour adjustment policies by looking at models of job training and work, focussing on balancing the individual's need for creative and productive labour with the requirements of a changing work environment. The Council continues to review the *Employment Equity Act* and will participate in the required 1991 review of the provisions of the Act.

In 1990-91, the Council released, as scheduled, two major studies. A long-term study on Women Entrepreneurs and another on Women and Labour Market Poverty are now being widely distributed. Also, a statistically significant survey of adolescent women, particularly young people in grades 8 to 10 in Canada, was completed. The issues they identify as important will direct future research projects. The Council purchased a Social Policy Simulation Database but further development has been delayed.

Social Development: The Council continues to be concerned with conditions faced by specific groups of women, as well as by women in general. In 1991-92, the Council will study policies and programs in areas of health and women's well-being and investigate how the different cultural constituencies among women define our well-being. A study commissioned in 1990-91, on the effects of inadequate housing on women, will continue. A book containing personal accounts and life stories of minority women affected by racism is near completion.

In 1990-91, the Council explored the specific situations of women at home, who do not work for pay. A document is scheduled for release in 1991-92.

Legal Status: In 1991-92, the Council plans to review divorce and family law issues and their impact on women. In addition, the legal aspects of sexual assault will be examined. Violence against women of all social classes remains an ongoing concern of the Council.

In the year 1990-91, the Council continued its study of issues involving the Charter and Constitutional Reform, and will soon release a document outlining the nature of our Constitution, the vision it holds for Canada, and how constitutional change should take place to include women's goals and perspectives. In addition, the Council produced a background paper entitled *Primed for Power: Women in Canadian Politics*, which examines women's underrepresentation in Canadian political institutions and positions of influence. This study follows-up on a symposium on women in power hosted by the Council in 1988, and in 1987, a Council publication entitled *Women in Politics: Becoming Full Partners in the Political Process.*

E. Program Effectiveness

The objective of the Council is to bring matters of interest and concern to women before government and the public. The Strategic Plan sets goals and defines Council activities in developing research, providing information, and promoting awareness of key issues that affect women. The effectiveness of the Council in reaching its objective should be assessed in terms of the influence of its research findings and related recommendations on government action as well as increased public awareness of key issues. Given the Council's mandate to inform and advise, it is difficult to measure fully the degree and extent of its effect on government action and public opinion. Nevertheless, it can be demonstrated that it has exerted a considerable influence and consistently has been in the forefront of undertakings which have eventually been brought into law. Two examples of issues in which the Council has played a leading role serve to illustrate this influence and are presented in Figure 4. They are: Violence Against Women, and Women in Agriculture. Other examples have been portrayed in past documents on issues facing Aboriginal Women and on the issue of Pensions. The Research Section is essential to the success of the Council in providing a sound basis for specific and practical recommendations to the relevant government departments. The Communications Section helps generate a climate of informed public opinion regarding women's concerns, and contributes to the body of documented research on women in Canada. By preparing publications in a variety of forms, including books, background papers, briefs, pamphlets and fact sheets, the Council is meeting the specific needs of a wider audience.

The President and Council members play a crucial role in addressing issues through speeches, attendance at conferences, and liaison with media and women's groups. The March 1990 symposium on Women's Place in the Economy, sponsored by the Council, highlighted that women have always worked, both within and outside the home, but have a history of inadequate recognition and compensation. For a complete report on this national symposium, the reader may refer to the Council's summer 1990 newsletter issue, entitled *Fine Balances*.

Supported by a solid research base, the Council fulfills an important role by presenting women's interests to government. Direct impact is achieved through the presentation of briefs and recommendations to parliamentary committees and government commissions of inquiry. In 1990-91, the Council presented briefs on electoral reform, child poverty, abortion, and reproductive technologies. The public's high regard for the Council's work can also be assessed by the level of demand for input to policy debates. The Council's position statements and research findings are widely quoted by government, women's groups, and the media as well as in specialized publications and major government reports.

The Council's effectiveness in bringing to the attention of government matters of concern to women is illustrated by the government's initiatives on family violence following the release of the Council's publication on wife battering and of subsequent Council recommendations. Increasing public awareness of the important issues raised by the Council has been demonstrated by extensive media coverage and a rising demand for Council publications. The publications mentioned in Figure 4 illustrate the impact of research undertaken on two major issues.

Figure 4: Illustration of Issues Influenced by Council Recommendations

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
Violence Against Women:			
1987	Publishes *Battered But Not Beaten...Preventing Wife Battering in Canada*, followed by recommendations to government on wife battering.		
1988	Consults with women's groups and transition houses across the country to develop new perspectives on ways to address family violence. The Council participates in a workshop planning Health and Welfare Canada's National Conference on Family Violence.	1988	Federal government announces major initiative to prevent family violence.
1989	Sponsors a think-tank on preventing wife battering and releases a report on the think-tank at a conference sponsored by the federal government.	1989	Federal government sponsors national conference on wife battering.
1990	Studies legal aspects of sexual assault by examining sentencing practices.		
1990	Endorses Lake Louise Declaration on Violence Against Women.	1990	Federal, provincial, and territorial ministers responsible for the Status of Women release Lake Louise Declaration on Violence Against Women.

Figure 4: (continued)

	Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments
Women in Agriculture:			
1987	Publishes *Growing Strong: Canadian Women in Agriculture*, a collection of four articles examining the social, legal, and economic issues affecting farm women.		
1987	Adopts recommendations aimed at Agriculture Canada, Employment and Immigration, and the Minister of Labour.	1987	Agriculture Canada prepares a report charting the two-year progress in appointments since November 1985. For the first time, it invites the Canadian Farm Women's Network to a ministerial consultation on broad electoral issues. Agriculture Canada enters into a consulting contract, with Women for the Survival of Agriculture, on training needs.
1988	Forwards to Statistics Canada a number of suggestions on ways to measure women's contribution to Canadian agriculture for the 1991 Census, and in June adopts a number of recommendations on this issue.	1988	Agriculture Canada sets up the Agriculture Linkage Database to measure the contribution of women in agriculture.
		1989	Statistics Canada announces some modification to the 1991 Census to reflect the role of farm women.
1989	Adopts recommendations on the isolation of women in agricultural areas and the need to make health and social services more accessible to them.		Agriculture Canada circulates the Council's concerns and recommendations to officials in the Agriculture and Rural Restructuring Group, an academic group examining various initiatives.

F. Performance Information and Resource Justification

The Council undertakes research in areas of concern to women as part of its mandate to advise government. It also informs the public and decision-makers of its findings through its communication activities, regional and national consultations with women's groups, and ongoing contacts with government officials. Figure 5 portrays the allotment of Council resources projected for 1991-92. Most of the Council's resources are used to carry out the following three activities: research, informing the public, and meeting and consulting with interest groups.

Figure 5: Allotment of Council Resources for 1991-92

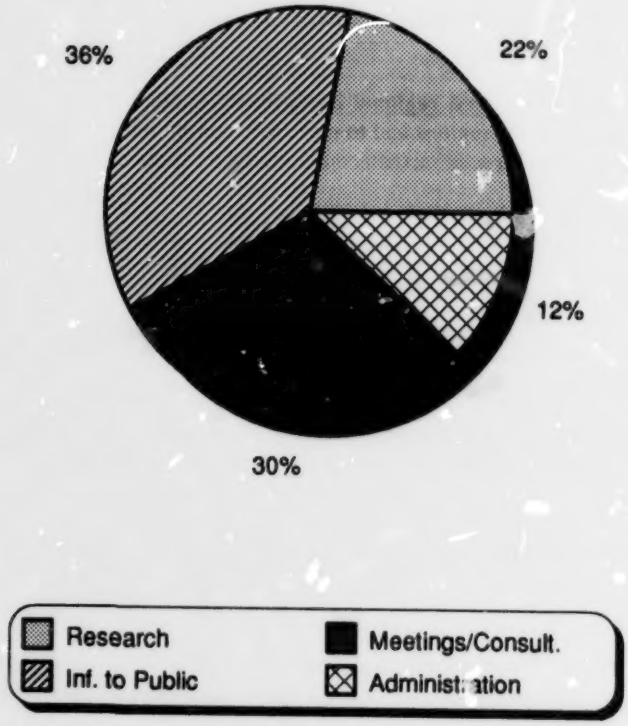

100% = $ 3,573,000

Research: Approximately one quarter of the Council's total resources is allocated to research. An indicator of performance in this area is the complexity, variety, and number of research projects initiated, completed, and circulated to the public throughout the years. Figure 6 gives the title and timeframe of major research projects undertaken over the years.

Information to the public: Thirty-six per cent of the Council's resources is used for the production, communication, and distribution of its research findings. These activities are carried out by our Communications Section. The Council expects to distribute over 120,000 publications free-of-charge in 1990-91 and projects that this level of distribution will be maintained for 1991-92. Although the number of items distributed has decreased slightly over last year, the number of requests from the public had doubled from a monthly average of 400 requests in 1988 to over 800 in the last quarter of 1989. This average number of requests is still being maintained in 1990. The decrease in distributed quantities is the result of increasing production and mailing costs, which have forced the Council to implement distribution policies limiting the number of documents being distributed. However, efforts are being made to increase public access to the Council's documents by making them available in public libraries and local community service centres across the country. In addition, the newsletter *Fine Balances*, which focuses on the Council's annual Symposium and current work, will be distributed to over 10,000 people across Canada. The goal of the newsletter is to increase public awareness about the role of the Council and to inform individuals at the grassroots level about its work. For 1991-92, the distribution of a second newsletter is being planned.

Meetings, consultations, and regional operations: Another 30% of the Council's funds is used to promote its research in the regions and to meet with special interest groups and individuals. At Council meetings, members put forward recommendations, on a variety of issues, to the government and other groups.

Figure 6: Timeframe of Major Research Projects (from beginning of research to publication)

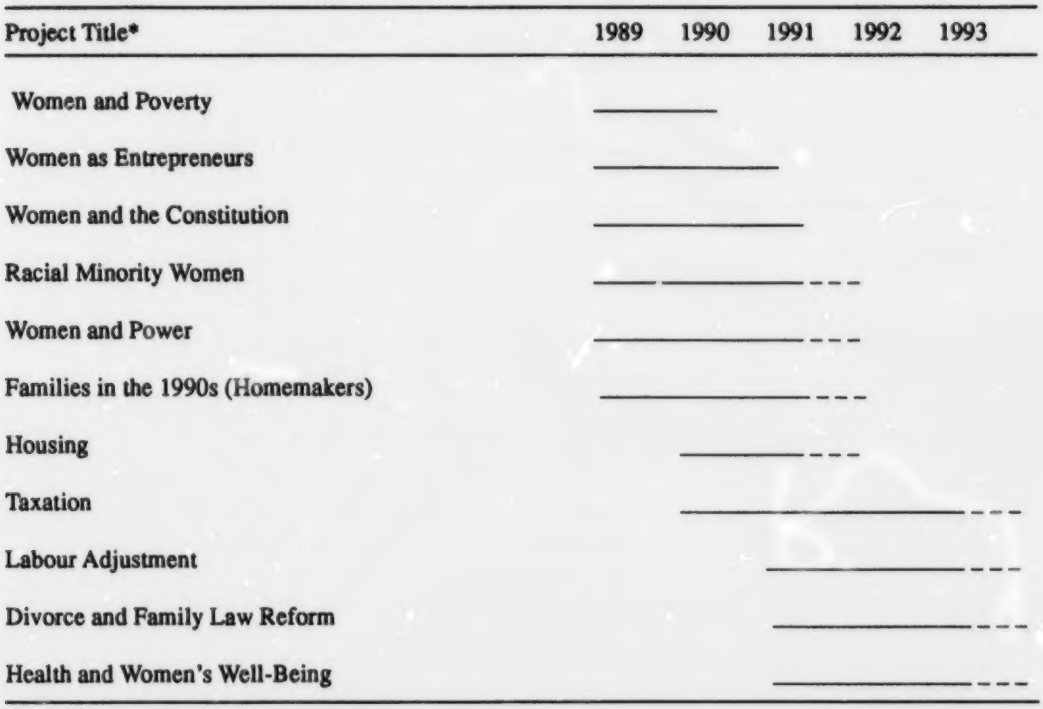

--- Indicates ongoing research and tentative year for publication.
*Refer to: *Researching for Equality: The CACSW 1990-93 Research Action Plan*, December 1990, for additional information.

- **Women and Poverty**: This major work, entitled *Women and Labour Market Poverty*, studies an often overlooked group in Canadian society—the employed poor, and was released in the summer of 1990.

- **Women as Entrepreneurs**: This in-depth national study of women entrepreneurs, entitled *The Glass Box*, focuses on the specific problems encountered at various stages of development of their businesses. It was launched in the winter of 1991.

- **Women and the Constitution**: This document which clarifies the meaning of the Constitution and the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. It will be released in 1991.

The following studies are under consideration and evolve out of deliberations by Council members and preliminary research findings. Their expected date of release depends largely on the availability of external and internal resources.

- **Racial Minority Women:** The Council will undertake an anthology project to gather the words of women who live under the shadow of racism and ethnic stereotyping.

- **Women and Power:** A series of studies will examine how women relate to power and the implications for their access to power as it is traditionally defined. An initial study was produced in the fall of 1990 and is entitled *Primed for Power: Women in Canadian Politics.*

- **Families in the 1990s (Homemakers):** Research will examine the evolving nature of families in Canada and explore social policy implications. In particular, the Council will explore the specific situations of women at home, who do not work for pay, including widows, recipients of social assistance, and young mothers.

- **Housing:** The Council's research will explore the effects of poor housing on women and analyse indoor working and living environments and how they might be designed to meet women's needs.

- **Taxation:** The study will investigate taxation as a vehicle for understanding women's place in the Canadian economy and society throughout the twentieth century.

- **Labour Adjustment:** This study will explore proposals for alternative models of job training and work.

- **Divorce and Family Law Reform:** The Council will examine emerging family law issues to ensure that the rights and needs of women and children are protected.

- **Health and Women's Well-Being:** The Council will study policies and programs designed for women and will investigate who defines women's well-being and how different cultural constituencies among women in Canada define it.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 7: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Personnel			
Salaries and wages	**1,927**	1,894	1,737
Contributions to employee benefit plans	**299**	294	240
	2,226	2,188	1,977
Goods and Services			
Transportation and communications	**420**	435	443
Information	**241**	231	305
Professional and special services	**574**	549	464
Rentals	**39**	46	43
Purchased repairs and upkeep	**6**	15	13
Utilities, materials, and supplies	**42**	51	51
	1,322	1,327	1,319
Total operating	**3,548**	3,515	3,296
Capital	**25**	25	88
	3,573	3,540	3,384

2. Personnel Requirements

Personnel costs for the Canadian Advisory Council on the Status of Women (including contributions to employee benefit plans) constitute over 62% of total expenditures. A profile of the Program's personnel requirements is provided in Figure 8.

Figure 8: Details of Personnel Requirements

	Person-Years*				
	Estimates 91-92	Forecast 90-91	Actual 89-90	Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provision
Senior Levels	4	5	5	42,500 - 158,800	72,450
Scientific and Professional	6	6	6	17,478 - 120,100	53,497
Administrative and Foreign Service	19	18	18	14,810 - 73,032	42,526
Administrative Support	15	15	15	16,163 - 47,383	29,144
	44	44	44		

***Person-Years**—refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees. The Canadian Advisory Council on the Status of Women's person-years are not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1990. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions, and merit pay divided by the person-years for the group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

Figure 9: Total Estimated Cost of the Program for 1991-92

(thousands of dollars)	Main Estimates 1991-92	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost	
			1991-92	1990-91
	3,573	386	**3,959**	3,922

* Other costs of $386,000 consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works Canada	300
• cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada	4
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat	82

B. Topic Index

	Page
Aboriginal Women	12, 14
Adolescent Women	7, 13
Charter of Rights and Freedoms (Equality Rights)	7, 12, 19
Constitution	13, 19
Divorce	6, 13, 20
Entrepreneurs	7, 13, 19
Families in the 1990s (Homemakers)	20
Health and Women's Well-Being	6, 20
Housing	13, 20
Labour Adjustment	13, 20
Poverty	7, 13, 19
Racial Minority Women	13, 20
Reproductive Technology	12, 14
Taxation	13, 20
Violence Against Women	12, 14, 15
Women in Agriculture	14, 16
Women and Power	13, 20

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1992-III-64

ISBN 0-660-56291-X

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour object d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 4
B. Emploi des autorisations en 1989-1990 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 6
B. Rendement récent
1. Points saillants 7
2. Examen des résultats financiers 7
C. Données de base
1. Introduction 8
2. Mandat 8
3. Objectif du Programme 9
4. Description du Programme 9
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 9
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes influant sur le Programme 12
2. Initiatives et état des initiatives annoncées antérieurement 12
E. Efficacité du Programme 14
F. Données sur le rendement et justification des ressources 17

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 21
2. Besoins en personnel 21
3. Coût net du Programme 23
B. Index des sujets 24

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992—Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1991-1992	Budget principal 1990-1991
	Conseil consultatif sur la situation de la femme		
30	Dépenses du Programme	3 573	3 540
	Total de l'organisme	3 573	3 540

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1991-1992
	Conseil consultatif sur la situation de la femme	
30	Conseil consultatif sur la situation de la femme — Dépenses du Programme	3 573 000

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1991-1992			Budget principal 1990-1991
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conseil consultatif sur la situation de la femme	3 548	25	3 573	3 540

B. Emploi des autorisations en 1989-1990— Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Conseil consultatif sur la situation de la femme			
30	Dépenses du Programme	3 388 000	3 388 000	3 384 332
	Total du Programme — Budgétaire	3 388 000	3 388 000	3 384 332

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992

1. Points saillants

Voici l'objectif du Conseil pour l'année 1991-1992 :

- entreprendre deux études à long terme dont l'une sur la santé et le bien-être des femmes et l'autre sur le divorce et la réforme du droit de la famille; (voir pages 13, 20)

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**	Prévu 1990-1991	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	**3 573**	3 540	33
Années-personnes*	**44**	44	—

*Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 8, page 22.

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1991-1992 excèdent de 33 000 $, soit 0,9 %, les dépenses prévues le 30 novembre 1990. Cette différence est due principalement à l'augmentation nette de 38 000 $ des allocations pour des salaires, à la réduction de 38 000 $ due à l'élimination de la taxe de vente fédérale sur les présents niveaux de référence et à une allocation de 33 000 $ contre l'inflation, portant sur des fonds supplémentaires autorisés en 1987-1988.

B. Rendement récent

1. Points saillants

Au cours de 1990-1991, le Conseil a :

- publié deux documents majeurs dont l'un sur la pauvreté liée au marché du travail et l'autre sur les entrepreneures. (voir page 19)

- effectué un sondage auprès des adolescentes. (voir page 13)

En 1989-1990, le Conseil a :

- publiée le document *La Charte canadienne et les droits des femmes — Progrès ou recul?* une analyse des trois premières années des jugements rendus sur l'égalité garantie par l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. (voir page 12)

- tenu sa réunion de consultation annuelle avec les représentantes des groupes de femmes nationaux, cette fois sur la situation financière des femmes. (voir page 14)

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990		
	Réel	Budget principal	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	3 384	3 388	(4)
Années-personnes*	44	44	—

*Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 8, page 22.

C. Données de base

1. Introduction

Le Conseil rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre responsable de la Condition féminine et conseille régulièrement le gouvernement. Il mène des recherches indépendantes qui sont publiées sous forme de livres, documents de référence et mémoires et sur lesquelles il se fonde pour formuler des recommandations sur les nombreuses questions qui touchent les femmes. Le Conseil se réserve le droit de faire connaître son point de vue sans le consentement de la ministre. Chaque année, la ministre présente le rapport du Conseil qui décrit les activités de ce dernier dans les divers domaines de sa compétence.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme occupe une place distincte parmi les organismes voués à l'amélioration de la condition féminine au Canada et plusieurs organismes sont chargés d'activités complémentaires à celles du Conseil. Trois d'entre eux ont des responsabilités importantes sur le plan fédéral.

- Condition féminine Canada offre au jour le jour des conseils et une aide à la ministre responsable de la Condition féminine sur les besoins et les préoccupations des Canadiennes; analyse et élabore pour elle des mesures et des programmes; et informe les organisations de femmes et le grand public sur les mesures et programmes du fédéral ayant des répercussions sur la situation des femmes;

- le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada effectue des recherches et élabore des mesures concernant les répercussions du *Code canadien du Travail* sur les femmes faisant partie du marché du travail;

- le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État administre les subventions versées aux organisations non gouvernementales de femmes à l'échelle nationale, régionale et locale.

2. Mandat

Dans le rapport qu'elle a présenté le 28 septembre 1970, la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme recommandait la création d'un conseil fédéral sur la situation de la femme (recommandation n° 166).

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme fut créé en 1973. Organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, le Conseil a été constitué légalement par le décret en conseil C. P. 1976-781, qui précise que le Conseil est considéré comme :

- un mandataire de Sa Majesté la Reine du Canada;

- une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la *Loi sur la pension de la Fonction publique*.

Le Conseil a pour mandat :

- de saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes;

- de conseiller le ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme est de porter à l'attention du gouvernement et du public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

4. Description du Programme

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme conseille le gouvernement fédéral quant aux effets des orientations et des programmes actuels et lui recommande de nouvelles mesures pour améliorer la situation des femmes au Canada; il mène et publie des recherches sur les questions intéressant les femmes en vue d'obtenir des réformes; il informe le public sur les grandes questions et le sensibilise par le truchement des relations publiques et des médias; et il contribue à la constitution d'une importante base de documentation canadienne sur les questions propres aux femmes.

Voici les services offerts par le Conseil :

- le bureau central à Ottawa et les bureaux régionaux à Montréal et à Calgary fournissent aux femmes l'accès à l'information sur le Conseil et à ses publications.
- un centre de documentation offrant quantité d'études sur les questions relatives aux femmes;
- grâce à des listes d'envoi spécialisées, le Conseil fournit des documents d'information à plus de 10 000 personnes et plusieurs groupes de femmes.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Organisation : Autrefois, le Programme comprenait quatre sections : Recherche, Publications, Affaires publiques et Administration. Récemment, les Publications, les Affaires publiques et la Distribution (faisant partie de l'Administration auparavant) ont été fusionnées en un seul centre de responsabilité, le service des Communications, et la section de l'Administration a pris le nom de Services administratifs. Il est à noter que ce remaniement favorise un meilleur rendement, sans toucher le mandat du Conseil, ses effectifs ou son activité habituelle.

Recherche : Le service de la Recherche est chargé de mener une recherche originale en vue des publications du Conseil. Ce service analyse en outre les orientations politiques d'intérêt pour le Conseil et prépare des recommandations qu'il soumet à l'étude du Conseil. Le service de la Recherche organise des consultations avec des groupes de femmes, rédige les mémoires à l'intention des comités permanents, des groupes de travail et des commissions d'enquête.

Pour s'acquitter efficacement de ses fonctions, le service de la Recherche entretient des relations avec les universitaires, les groupes de femmes, des sociétés savantes et des chercheuses indépendantes. Le travail de la Recherche est facilité par l'accès à un Centre de documentation également ouvert au public.

Communications : Le service des Communications est chargé de la production du rapport annuel et de tous les documents du Conseil, incluant la révision, la traduction, la conception graphique et l'impression. Les documents sont publiés dans les deux langues officielles sous forme de livres, brochures, documents de référence et feuillets documentaires. Le Centre de traduction, qui fait partie du service des Communications, assume la responsabilité de tous les travaux de traduction du Conseil.

Le service des Communications est également chargé de sensibiliser le public aux travaux du Conseil. Son personnel rédige les communiqués, entretient les relations avec les médias et l'appareil gouvernemental, répond aux demandes de renseignements de la part des médias et du public et coordonne les interviews, les tournées, les allocutions et les notes documentaires de la présidente.

Afin de répondre plus efficacement à la demande accrue de publications, le Conseil a informatisé son système de distribution. Le Centre de distribution continue d'assumer la responsabilité des envois postaux à diverses bibliothèques du pays, des accords spéciaux avec des organismes fédéraux concernant certains documents et des envois aux groupes de femmes et autres groupes intéressés.

Services administratifs : Les Services administratifs assurent l'ensemble des fonctions administratives, incluant celles qui concernent le personnel, les finances, la gestion des installations du Conseil et les services de soutien au bureau de la présidente et aux membres.

Bureaux régionaux : C'est le bureau d'Ottawa qui fournit la plupart des services, mais la présence régionale du Conseil est efficacement assurée par l'intermédiaire des bureaux des vice-présidentes à Calgary et à Montréal. Ces bureaux font connaître les études du Conseil dans les régions, suivent les dossiers, participent aux réunions pertinentes et offrent des services de référence aux particuliers et aux organismes.

Membres du Conseil : Les 27 membres du Conseil sont nommées pour trois ans par décret du Cabinet fédéral. Elles participent aux assemblées trimestrielles du Conseil afin de définir les questions prioritaires, déterminer les groupes cibles, discuter, analyser et proposer des solutions nouvelles aux problèmes. Elles siègent à des comités portant sur les questions d'ordre économique, social et juridique. L'analyse des situations est indispensable pour permettre aux membres d'élaborer des recommandations de principe, répondant ainsi au mandat du Conseil qui est de saisir le gouvernement fédéral des questions qui intéressent et préoccupent les femmes. Le rapport annuel du Conseil consultatif contient des renseignements supplémentaires sur ses membres et sur son fonctionnement.

Tableau 3 : Répartition des ressources par centre de responsabilité pour 1990-1991

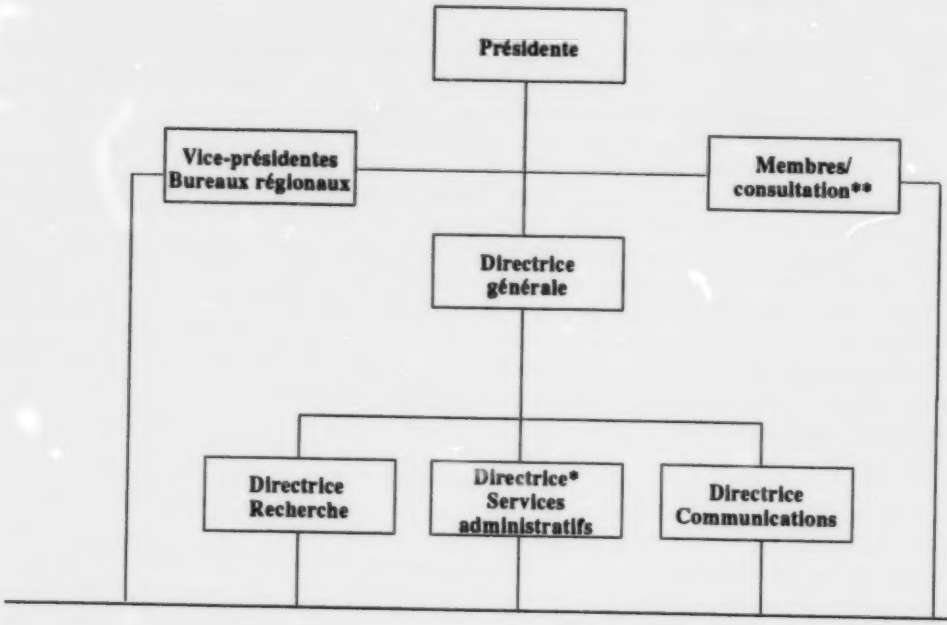

						Total
(en milliers de dollars)	411	767	1 069*	1 049	277	3 573
Années-personnes	6	10	14.5*	13.5	---	44

*comprend les ressources pour les bureaux de la présidente et de la directrice générale.
**comprend les ressources utilisées pour consulter avec les groupes de femmes.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes influant sur le Programme

Cadre économique : La décennie 80 a vu arriver un nombre sans cesse croissant de femmes, surtout de femmes mariées, sur le marché du travail. En ce début des années 90, les femmes sont en mesure de définir les nombreuses barrières qui font encore entrave à leur égalité économique. Les femmes ont toujours travaillé, tant au foyer qu'à l'extérieur, et bien qu'elles comptent pour près de 50 p. 100 de la main-d'oeuvre au Canada, on continue de méconnaître et de sous-estimer leur apport. Elles sont encore perçues comme des salariées secondaires dont le revenu n'est qu'accessoire à celui du soutien de famille. En tant qu'employées, elles effectuent des tâches conçues en fonction des hommes, dont les responsabilités familiales, le plus souvent, diffèrent des leurs. La plupart des emplois occupés par des femmes sont encore parmi les moins rémunérés, les emplois temporaires, à temps partiel et non spécialisés. Nombreuses sont les femmes qui cherchent sans succès un emploi à temps plein. Le manque de reconnaissance financière pour le travail accompli au foyer, des services de garde inadéquats, la réduction des prestations d'assurance-chômage, l'insuffisance des régimes de pensions pour les personnes âgées, un fardeau fiscal inégal, les conséquences financières du divorce et le non-respect des ordonnances de pensions alimentaires ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent à perpétuer la pauvreté des femmes.

Cadre social : Bien qu'il soit difficile de dissocier le cadre social du cadre économique, il existe une série de tendances sociales qui influent sur la condition féminine. De nombreuses femmes, notamment les immigrantes, les femmes handicapées et les Autochtones, sont sous-représentées et leur expérience du racisme, du sexisme et de la discrimination n'est pas reconnue. Nombreuses sont celles qui, en raison de la violence physique omniprésente, vivent constamment dans un climat de peur. Le droit de disposer de leur corps et l'accès aux services liés à la reproduction, y compris l'avortement, sont des facteurs déterminants du bien-être des femmes. Pourtant, ce droit et cet accès leur sont refusés. La rigidité des exigences et des horaires tant en milieu de travail qu'au foyer est cause de stress et d'épuisement émotif pour celles qui tentent d'assumer les innombrables fonctions et responsabilités qui leur échoient. En outre, les femmes sont sérieusement touchées par la pénurie et la cherté des logements, de même que par la terrible réalité des sans-abri.

Cadre juridique : Les femmes comptent de plus en plus sur l'appareil judiciaire pour effacer une discrimination séculaire. Or, selon certaines, gain de cause ne leur sera pas accordé par les tribunaux, mais plutôt par les institutions politiques vers lesquelles elles devraient se tourner pour obtenir les réformes qu'impose la conquête de l'égalité. Toutefois, les femmes étant sous-représentées dans toutes les institutions de la société — économiques, sociales, juridiques et politiques — leur lutte pour l'égalité doit se poursuivre simultanément sur tous les fronts. La *Charte canadienne des droits et libertés* a introduit une nouvelle ère dans le domaine législatif au Canada, mais les recherches du Conseil démontrent que très peu de cas concernant l'article 15 (droit à l'égalité) portent effectivement sur l'égalité. Le Conseil se penche également sur une gamme de lois criminelles directement reliées à la condition féminine au Canada, comme les lois en matière d'agressions sexuelles et de divorce, qu'il continue à suivre de près.

2. Initiatives et état des initiatives annoncées antérieurement

Comme il a été dit, en 1989-1990, les membres du Conseil ont adopté un plan d'action pour les années 1990 à 1993. Ce plan d'action s'inspire des réalités économiques, sociales et juridiques auxquelles se heurtent aujourd'hui les femmes du Canada et leurs familles. Le document *Objectif égalité - Plan de*

recherche 1990-1993 du CCCSF, publié en décembre 1990, fait état des principales questions auxquelles doivent faire face les femmes du Canada et des moyens qu'entend prendre le Conseil pour étudier ces questions et les porter à l'attention du public et des stratèges.

Développement économique : Les structures et les mesures du régime fiscal actuel ne sont pas adaptées aux réalités et aux valeurs courantes. Le Conseil poursuivra en 1991-1992 son examen du régime fiscal dans une perspective historique, facilitant ainsi l'étude des dossiers actuels. Cette étude, entreprise en 1990-1991, progresse conformément au calendrier de travail. En outre, le Conseil continue de se pencher sur les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre en proposant de nouveaux concepts de travail et de formation professionnelle et en insistant sur la nécessité pour tout individu d'effectuer un travail créateur et profitable dans un monde du travail en pleine évolution. Le Conseil poursuit son étude de la *Loi sur l'équité en matière* d'emploi et prendra part à l'examen des dispositions prévues dans la Loi.

Tel que prévu, le Conseil a produit en 1990-1991 deux documents d'importance capitale. Les deux études à long terme, dont l'une sur les entrepreneures et l'autre sur la pauvreté liée au marché du travail, sont maintenant diffusées à l'échelle du pays. En outre, un sondage a été effectué auprès d'un nombre statistiquement représentatif d'adolescentes, particulièrement des élèves des 8^{e}, 9^{e} et 10^{e} années dans les écoles canadiennes. Le Conseil adaptera ses prochaines recherches sur les adolescentes en fonction des préoccupations que révélera le sondage. Le Conseil a fait l'acquisition d'une Base de données de simulation de politique sociale, mais les travaux ont été retardés.

Développement social : Depuis toujours le Conseil s'intéresse aux conditions auxquelles sont soumis certains groupes de femmes ainsi que l'ensemble des femmes. En 1991-1992, le Conseil étudiera les mesures et les programmes visant la santé et le bien-être des femmes, et se demandera comment les différentes communautés culturelles de femmes définissent le bien-être. L'étude commandée par le Conseil en 1990-1991 sur les effets d'un logement inadéquat sur les femmes se poursuit. Le projet d'un recueil de témoignages de femmes appartenant à des minorités raciales sur leurs expériences du racisme tire à sa fin.

En 1990-1991, le Conseil s'est intéressé à la situation particulière des femmes qui travaillent au foyer sans rémunération et il prévoit publier un document sur le sujet au cours de 1991-1992.

Situation juridique : Au cours de 1991-1992, le Conseil examinera les conséquences, pour les femmes, du divorce et de la réforme du droit de la famille, ainsi que les aspects juridiques de l'agression sexuelle. Le Conseil se préoccupe depuis toujours de la violence faite aux femmes dans toutes les classes de la société.

Au cours de 1990-1991, le Conseil a poursuivi son étude des questions impliquant la Charte et la réforme constitutionnelle et publiera bientôt un document décrivant la nature de notre Constitution, la vision du Canada qu'elle propose et comment devraient se faire les modifications constitutionnelles pour que les objectifs et les perspectives des femmes y soit intégrés. En outre, le Conseil a publié un document de référence intitulé *Vers un nouveau pouvoir : les femmes en politique au Canada*, dans lequel il examine la sous-représentation des femmes dans toutes les institutions politiques de la société ainsi que dans les postes de commande. Cette étude fait suite au colloque sur les femmes et le pouvoir, tenu par le Conseil en 1988, et au document publié en 1987 et intitulé *Les femmes et la politique : à quand la véritable égalité?*

E. Efficacité du Programme

Le Conseil a pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions d'intérêt pour les femmes. Le plan d'action fixe les objectifs et définit les champs d'activité par lesquels le Conseil poursuit ses recherches et informe et sensibilise le public sur les questions d'importance pour les femmes. Pour déterminer dans quelle mesure le Conseil atteint cet objectif, il faudrait évaluer l'influence de ses recherches et des recommandations qui en découlent sur les interventions gouvernementales et la sensibilisation du public. Étant donné que le Conseil a pour mandat d'informer et de conseiller, il est difficile d'évaluer avec précision l'ampleur de son influence sur les mesures gouvernementales et l'opinion publique. Néanmoins, il est évident que cette influence a été marquante et que le Conseil a toujours agi comme chef de file dans des démarches qui ont finalement abouti à l'adoption de mesures législatives. Deux exemples de dossiers dans lesquels le Conseil a joué un rôle de premier plan illustrent bien le type d'influence qu'il exerce. Ils sont présentés au tableau 4. Il s'agit de la violence faite aux femmes et des femmes en agriculture. La situation des femmes autochtones et les régimes de pensions, qui ont fait l'objet de publications antérieures du Conseil, en sont d'autres exemples. Le service de la Recherche joue un rôle essentiel dans le succès des activités du Conseil en lui fournissant la matière sur laquelle fonder des recommandations précises destinées aux ministères fédéraux concernés. Grâce au service des Communications, le Conseil contribue à informer le public sur des questions qui intéressent les femmes et il ajoute à la documentation existante sur les femmes du Canada. En publiant ses documents sous forme de livres, documents de référence, mémoires, brochures et feuillets documentaires, le Conseil est en mesure de répondre aux besoins particuliers d'un plus vaste public.

La présidente et les membres du Conseil jouent un rôle vital d'information en prononçant des allocutions, en participant à des conférences et en rencontrant les médias et les groupes de femmes. Le colloque sur la place des femmes dans l'économie, tenu par le Conseil en mars 1990, a fait valoir que même si les femmes ont toujours travaillé, au foyer et à l'extérieur, leur travail n'a jamais été reconnu, ni rétribué à sa juste valeur. Pour un compte rendu de ce colloque national, on peut consulter l'édition été 1990 du bulletin du Conseil intitulé *Un juste équilibre*.

S'appuyant sur de solides recherches, le Conseil joue un rôle essentiel en faisant connaître les préoccupations des femmes au gouvernement. Il agit directement grâce à des recommandations et à des mémoires qu'il soumet aux comités parlementaires et aux commissions d'enquête gouvernementales. Au cours de 1990-1991, le Conseil a présenté des mémoires sur la réforme électorale, la pauvreté des enfants, l'avortement et les nouvelles techniques de reproduction. Le crédit dont jouit le Conseil aux yeux du public peut également être évalué par le nombre d'invitations qu'il reçoit à participer à des débats politiques. Les prises de position du Conseil et les conclusions de ses études sont fréquemment citées par les parlementaires, les groupes de femmes, les médias, de même que dans des publications spécialisées et d'importants rapports gouvernementaux.

Les initiatives du gouvernement en matière de violence conjugale, à la suite de la parution du document du Conseil sur le sujet et de ses recommandations subséquentes, illustrent bien l'efficacité du Conseil à attirer l'attention du gouvernement sur les questions d'intérêt pour les femmes. Quant à son efficacité à sensibiliser le public aux questions d'importance pour les femmes, elle se mesure à la quantité des reportages dans les médias et à la hausse des demandes de publications. Les publications mentionnées au tableau 4 sont des exemples de la portée des recherches entreprises par le Conseil sur deux questions majeures.

Tableau 4 : Exemples de dossiers influencés par les recommandations du Conseil

	Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
La violence conjugale :			
1987	Publie *Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale*, et présente des recommandations au gouvernement sur la violence conjugale.		
1988	Tient des réunions de consultation avec les groupes de femmes et les dirigeantes des maisons de transition de toutes les régions du pays afin de trouver des solutions au problème de la violence conjugale. Participe à un atelier de planification tenu par Santé et Bien-être social Canada en prévision du colloque sur la violence familiale.	1988	Le gouvernement fédéral annonce une initiative majeure dans le but de prévenir la violence conjugale.
1989	Tient une session de travail sur la prévention de la violence conjugale et publie un rapport sur cet événement à l'occasion d'un colloque national.	1989	Le gouvernement fédéral organise un colloque national sur la violence conjugale.
1990	Étudie l'aspect juridique de l'agression sexuelle dans les modalités de la détermination des peines.		
1990	Appuie la Déclaration du Lac Louise sur la violence envers les femmes.	1990	Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la Condition féminine proclament la Déclaration du Lac Louise sur la violence envers les femmes.

Tableaux 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
Les agricultrices :	
1987 Publie *Place aux femmes dans l'agriculture*, un recueil de quatre articles où sont traitées les questions d'ordre social, juridique et économique touchant les femmes en agriculture.	
1987 Adopte une série de recommandations visant les ministères de l'Agriculture, de l'Emploi et de l'Immigration ainsi que le ministre du Travail.	1987 Agriculture Canada prépare un document illustrant les deux années de progrès accomplis au chapitre des nominations faites depuis novembre 1985. Pour la première fois, le Réseau canadien des agricultrices est invité à faire partie d'une consultation ministérielle sur certaines questions électorales. Agriculture Canada passe un contrat avec l'organisme **Women for the Survival of Agriculture** en tant que consultant au sujet des besoins de formation des agricultrices.
1988 Adresse à Statistique Canada des suggestions sur les façons de mesurer l'apport des femmes à l'agriculture canadienne en prévision du recensement de 1991 et, en juin, adopte des recommandations à cet égard.	1988 Agriculture Canada met sur pied la Base de données sur le couplage agriculture-population destinée à mesurer le travail des agricultrices.
	1989 Statistique Canada annonce des modifications au recensement de 1991 visant à réfléter le rôle des agricultrices.
1989 Adopte des recommandations visant l'accessibilité des services de santé et des services sociaux pour les femmes vivant en milieu agricole isolé.	Agriculture Canada fait part des préoccupations et des recommandations du Conseil aux représentants du *Groupe de la restructuration agricole et rurale*, groupe d'universitaires chargés d'étudier diverses initiatives.

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Le Conseil ayant pour mandat de conseiller le gouvernement, il doit être en mesure de mener des études fondamentales sur des questions d'intérêt pour les femmes. Il doit également informer le public et les décideurs de ses conclusions au moyen de la communication, des relations publiques, des consultations régionales et nationales avec des groupes de femmes et des relations constantes avec les autorités gouvernementales. Le tableau 5 montre la répartition des ressources du Conseil pour 1991-1992. La majeure partie de ces ressources sont affectées aux trois activités suivantes : la recherche, la diffusion de l'information et les consultations avec les groupes d'intérêt.

Tableau 5 : Répartition des ressources du Conseil pour 1991-1992

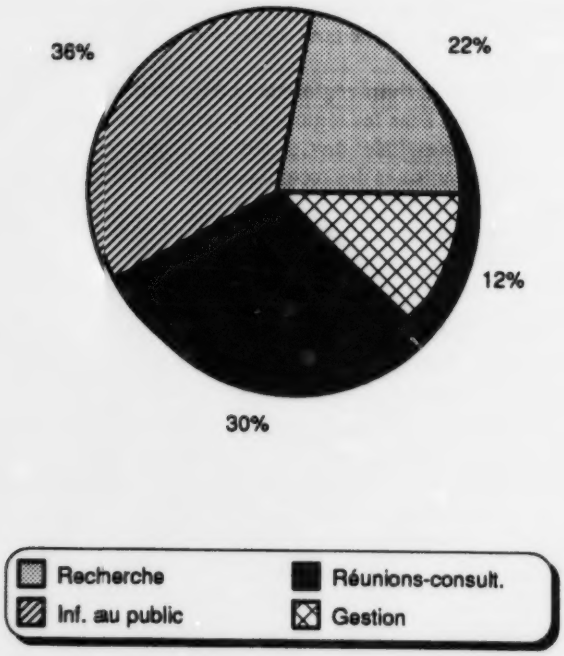

100 % = 3 573 000

Recherche : Approximativement un quart des ressources du Conseil sont affectées à la recherche. La complexité, la diversité et le nombre de projets de recherche entrepris et menés à bien au cours des années sont indicateurs du rendement du Conseil à ce chapitre. Le tableau 6 présente le titre et le calendrier des principales recherches entreprises au fil des années.

Information destinée au public : Trente-six pour cent des ressources du Conseil sont employées à la production, à la communication et à la diffusion des conclusions de ses recherches. Ces fonctions sont effectuées grâce à notre service des Communications. Le Conseil prévoit diffuser gratuitement au-delà de 120 000 publications en 1990-1991 et tout autant au cours de 1991-1992. Bien que le nombre de documents diffusés ait légèrement diminué au cours de l'année dernière, les demandes du public ont par ailleurs doublé, passant d'une moyenne de 400 demandes mensuelles en 1988 à plus de 800 au cours du dernier trimestre de 1989. En 1990, le nombre moyen de demandes s'est maintenu. La diminution dans la quantité de documents diffusés est attribuable à la majoration des coûts de production et d'expédition qui ont forcé le Conseil à adopter de nouvelles lignes directrices limitant la distribution des documents. Toutefois, le Conseil s'emploie à rendre ses documents plus accessibles au public par le truchement des bibliothèques publiques et des centres communautaires locaux à l'échelle du pays. En outre, le bulletin *Un juste équilibre*, consacré au colloque annuel et aux activités courantes du Conseil, sera distribué à plus de 10 000 personnes d'un bout à l'autre du Canada. Cette démarche a pour but de sensibiliser davantage le public au rôle du Conseil et d'informer les personnes qui oeuvrent à la base. La publication d'un deuxième bulletin est prévue pour 1991-1992.

Réunions, consultations et activité régionale : Le Conseil consacre 30 p. 100 de ses ressources à faire la promotion de sa recherche dans les régions et à rencontrer des gens et des groupes ayant des intérêts particuliers. Au cours des assemblées du Conseil, les membres nommées formulent à l'intention du gouvernement et de certains organismes des recommandations sur diverses questions.

Tableau 6 : Calendrier des principaux projets de recherche (du début de la recherche à la publication)

Titre de projet*	1989	1990	1991	1992	1993
Les femmes et la pauvreté	———				
Les entrepreneures	———	———			
Les femmes et la Constitution	———	———	———		
Les femmes appartenant à des minorités raciales	———	———	———	- - -	
Les femmes et le pouvoir	———	———	———	- - -	
Les familles des années 1990 (les femmes au foyer)	———	———	———	- - -	
Le logement		———	———	- - -	
Les femmes et la fiscalité		———	———	———	- - -
Les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre			———	———	- - -
Le divorce et la réforme du droit de la famille			———	———	- - -
La santé et le bien-être des femmes			———	———	- - -

--- Indique la recherche en cours et l'année de publication envisagée.
*Pour plus d'information, voir *Objectif égalité — Plan de recherche 1990-1993 du CCCSF.*

- **Les femmes et la pauvreté** : cette étude majeure, intitulée *Vivre ou Survivre? Les femmes, le travail et la pauvreté*, publiée à l'été 1990, examine la situation d'un groupe souvent ignoré dans la société canadienne : les salariées économiquement faibles.

- **Les entrepreneures** : vaste étude à l'échelle nationale intitulée *Une cage de verre* et publiée à l'hiver 1991, qui met en relief les problèmes particuliers auxquels se heurtent les entrepreneures à diverses étapes de l'exploitation de leur entreprise.

- **Les femmes et la Constitution** : ce document, qui sera publié en 1991, vise à élucider les questions constitutionnelles et celles qui relèvent de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Les projets suivants sont à l'étude et s'inspirent de la réflexion des membres du Conseil ainsi que des résultats d'une recherche préliminaire. La date de leur publication dépend largement des ressources externes et internes dont pourra disposer le Conseil.

- **Les femmes appartenant à des minorités raciales** : le Conseil entend recueillir les témoignages de ces femmes dont l'expérience de vie est assombrie par les préjugés à caractère racial et ethnique.

- **Les femmes et le pouvoir** : cette série de documents vise à examiner les rapports des femmes au pouvoir et les répercussions qu'entraîne leur accès au pouvoir selon la définition traditionnelle. Un premier document intitulé *Vers un nouveau pouvoir : les femmes en politique au Canada*, a été publié à l'automne 1990.

- **Les familles des années 1990 (les femmes au foyer)** : cette étude traitera de l'évolution des cellules familiales au Canada et se penchera sur les incidences des programmes sociaux à ce chapitre. L'étude fera surtout état de la situation particulière des femmes au foyer — veuves, prestataires de l'aide sociale, jeunes mères — dont le travail n'est pas rémunéré.

- **Le logement** : cette étude analysera les répercussions sur les femmes de la piètre situation du logement et examinera les moyens de concevoir des habitats privés et professionnels mieux adaptés à leurs besoins.

- **Les femmes et la fiscalité** : cette étude visera à comprendre la place des femmes dans l'économie et la société canadiennes au cours du vingtième siècle, par le biais de l'examen du régime fiscal.

- **Les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre** : cette étude proposera de nouveaux modèles de formation et de travail.

- **Le divorce et la réforme du droit de la famille** : le Conseil entend traiter des nouvelles questions relevant du droit de la famille afin de veiller à ce que les droits et les besoins des femmes et des enfants soient protégés.

- **La santé et le bien-être des femmes** : le Conseil étudiera les mesures et les programmes conçus à l'intention des femmes. Il se demandera qui, en fait, détermine le bien-être des femmes et comment les différentes communautés culturelles de femmes au Canada le définissent.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 7 : Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990
Personnel			
Traitements et salaires	1 927	1 894	1 737
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	299	294	240
	2 226	2 188	1 977
Biens et services			
Déplacements et communications	420	435	443
Information	241	231	305
Services professionnels et spéciaux	574	549	464
Location	39	46	43
Achat de services de réparation et d'entretien	6	15	13
Installations, fourniture et approvisionnements	42	51	51
	1 322	1 327	1 319
Total des dépenses de fonctionnement	3 548	3 515	3 296
Capital	25	25	88
	3 573	3 540	3 384

2. Besoins en personnel

Pour le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, les dépenses liées au personnel (dont les contributions aux régimes d'avantages sociaux) constituent plus de 62 p. 100 des dépenses totales. On trouvera au tableau 8 le détail des besoins en personnel.

Tableau 8 : Détail des besoins en personnel

	Années-personnes*				
	Budget des dépenses 91-92	Prévu 90-91	Réel 89-90	Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1991-1992
Cadres supérieurs	4	5	5	42 500 - 158 800	72 450
Scientifique et professionnel	6	6	6	17 478 - 120 100	53 497
Administration et service extérieur	19	18	18	14 810 - 73 032	42 526
Soutien administratif	15	15	15	16 163 - 47 383	29 144
	44	44	44		

*L'expression **«années-personnes»** désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, contractuels ou occasionnels et les autres types d'employés. Les années-personnes au Conseil consultatif canadien sur la situtation de la femme ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1990. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, incluant la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les variations dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Tableau 9 : Coût total estimatif du Programme pour 1991-1992

(en milliers) de dollars	Budget principal 1991-1992	Plus autres coûts*	Coût total estimatif du programme	
			1991-1992	1990-1991
	3 573	386	**3 959**	3 922

* Les autres coûts de 386 000 $ comprennent :

	(en milliers de dollars)
• Locaux fournis sans frais par Travaux publics	300
• Émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Sevices Canada	4
• Avantages sociaux des employés constitués de la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	82

B. Index des sujets

	Page
Adolescentes	7, 13
Agricultrices	14, 16
Autochtones	12, 14
Charte canadienne des droits et libertés (égalité des droits)	7, 12, 19
Constitution	13, 19
Divorce	6, 13, 20
Entrepreneures	7, 13, 19
Famille des années 1990 (femmes au foyer)	20
Fiscalité	13, 20
Logement	13, 20
Main-d'oeuvre (mesures d'adaptation)	13, 20
Minorités raciales	13, 20
Pauvreté	7, 13, 19
Pouvoir	13, 20
Santé et bien-être des femmes	6, 20
Techniques de reproduction	12, 14
Violence faite aux femmes	13, 14, 15